ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

don de corps à la science

Question écrite n° 70249

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des personnes qui font don de leur corps à la science. En effet, les universités souffrent d'une carence en la matière. Or de nombreuses personnes renoncent à donner leur corps au vu des frais à engager pour ce faire. Il serait donc souhaitable que l'Etat prenne en charge ces frais afin de ne pas dissuader d'éventuels donneurs.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 70249
Rubrique : Mort
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7033